

CONVENTION DE COTUTELLE INTERNATIONALE DE THESE

AGREEMENT FOR INTERNATIONAL CO-DIRECTION OF A PhD THESIS

VU l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et des modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat.

In accordance with the order of May 25th 2016 relating to doctoral degrees,

VU les dispositions qui réglementent la préparation du doctorat à l'Université

In accordance with the regulations in force for PhD research at the University of

VU les délibérations du Conseil scientifique de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en date du 27 juin 1994, du 14 novembre 1994, du 15 mai 1995, du 28 avril 1997, du 20 mars 2000, du 4 juillet 2011, du 18 septembre 2012

In accordance with the decisions of the Conseil scientifique of the Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dated June 27th 1994, November 14th 1994, May 15th 1995, April 28th 1997, March 20th 2000, July 4th 2011, September 18th 2012

VU les avis favorables des conseils respectivement compétents pour chacun des établissements

In accordance with the favourable opinion expressed by the relevant committees in both universities,

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, représentée par son Président, d'une part,

the Université de Paris 1, represented by its President,

et l'Université représentée par son, d'autre part,

and the University of , represented by its Vice-Chancellor and Warden,

Convienent d'instituer une procédure de cotutelle de thèse dans les conditions suivantes.

agree to establish a procedure for PhD dissertation co-direction under the following conditions.

ARTICLE 1 – M. préparera sa thèse sous la direction scientifique de M., Professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de M., Professeur à l'Université de, qui seront ses directeurs de recherche.

ARTICLE 1 – Mrwill prepare his dissertation under the direction of Mr, Professor at the Université Paris 1, and Mr, Professor at the University of , who will both be the directors of the thesis research.

ARTICLE 2 – M..... déposera son sujet de thèse auprès de l'université où il a pris sa première inscription. Ce sujet sera transmis pour inscription auprès de l'établissement partenaire et bénéficiera à ce titre d'une protection conforme à chaque réglementation nationale.

ARTICLE 2 – Mr will register his dissertation subject at the University of..... where he was first enrolled. This subject will be transmitted to the University of for registration and will thus be protected by the regulations in force in both countries.

ARTICLE 3 – La durée de préparation de la thèse est normalement de trois ans. Cette durée peut être prolongée sur avis motivé des directeurs de thèse et des directeurs d'école doctorale.

ARTICLE 3 – The duration of PhD research is normally three years. This duration can be extended if fully recommended by the thesis directors and doctoral school directors.

ARTICLE 4 – La préparation de la thèse s'effectue par périodes alternatives dans chacun des deux établissements partenaires. Cette durée est répartie par l'étudiant en fonction des exigences scientifiques et des conditions de préparation de la thèse avec l'accord de ses directeurs de thèse. La durée minimale de préparation effectuée dans un établissement ne peut normalement être inférieure à un semestre.

Périodes prévisionnelles de séjour dans les deux Etablissements :

Université de	Université Paris 1

ARTICLE 4 – The research will be undertaken during alternating periods in both Universities. The length of time spent in each University will depend on the student's scientific requirements and on the conditions of research, in agreement with the dissertations directors. The minimum duration of each stay in a University will be one semester.

Expected periods of stay in both Establishments

Université de	Université Paris 1

ARTICLE 5 – M. acquittera ses droits d'inscription à :
- l'université pour l'année universitaire 20..-20..
- l'université pour l'année universitaire 20..-20..
- l'université pour l'année universitaire 20..-20..

Au cours de sa scolarité en tant que doctorant, l'étudiant doit payer des droits d'inscription au moins une année à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. L'étudiant sera exonéré des droits d'inscription dans l'université partenaire mais recevra également une carte d'étudiant annuelle délivrée par cet établissement.

Dans tous les cas, il est impératif que l'étudiant soit inscrit administrativement au sein de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne¹.

ARTICLE 5 – Mr will pay fees to

- the University..... for the period 20.. – 20..
- the University..... for the period 20.. – 20..

¹ L'exonération n'exclut pas l'obligation de s'inscrire au sein de l'université durant son cursus.

- the University..... for the period 20.. – 20..

During his education as a PhD student, the student must pay a registration fee at least one year at the University Paris 1 Panthéon-Sorbonne

He will be exempt from the fees of the University of but this university will also provide a student identity card each year.

ARTICLE 6 – L'étudiant bénéficie d'une couverture sociale dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. L'université Paris 1 n'exerce pas de responsabilité à ce titre.

ARTICLE 6 – The student will be covered by social security under the regulations currently in force. This is not the responsibility of the Université Paris 1.

ARTICLE 7 - En France, en accord avec le directeur de Ecole doctorale de rattachement et son directeur de thèse, le doctorant devra suivre tout ou partie du parcours doctoral qui lui sera proposé.

A, le doctorant devra suivre :

ARTICLE 7 - In France, In France, in agreement with the Director of Doctoral School and his supervisor, the PhD student will have to follow all or part of the doctoral courses that will be offered.

In, The PhD student will have to follow

ARTICLE 8 - La soutenance de la thèse est unique. L'établissement de soutenance, désigné d'un commun accord sera.....

La répartition des frais occasionnés par la soutenance est déterminée conjointement par les deux établissements, selon les modalités suivantes :

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne s'engage à prendre en charge les frais de déplacement et de séjour selon les règles validées par le Conseil Scientifique lors de sa séance du 18/09/2012 (à savoir 500 euros par soutenance). Sous réserve de disponibilités financières, l'Ecole doctorale de rattachement et le laboratoire d'accueil du doctorant pourront également prendre en charge une partie de ces frais.

- pour l'université.....

ARTICLE 8 - The defense of the thesis is unique. The defense institution, designated by mutual agreement, will be

The distribution of the costs incurred by the defense is determined jointly by the two institutions, as follows:

The University Paris 1 Panthéon-Sorbonne undertakes to cover the costs of travel and stay according to the rules validated by the Scientific Council at its meeting of 18/09/2012 (ie 500 euros per defense). Subject to financial availability, the doctoral school and the host laboratory of the PhD student may also pay part of these costs.

- for university

ARTICLE 9 - L'admission en soutenance sera décidée conjointement par les chefs d'établissement concernés au terme d'une procédure préalable. Cet examen est engagé sur avis conjoint des directeurs de recherche et fait intervenir une évaluation par au moins deux rapporteurs extérieurs aux universités partenaire. Les deux rapporteurs sont désignés conjointement par les deux établissements de tutelle.

ARTICLE 9 – Admissibility for examination will be decided jointly by the authorities in both Universities, following a prior procedure. The examination will take place after a joint decision to proceed taken by both thesis directors. The examination will take place after reports have been submitted by at least two examiners from different universities.

These examiners are designated jointly by Paris 1 andUniversities.

ARTICLE 10 – Le jury est nommé conjointement par le Président de l’université Paris 1 et le Vice-Chancellor and warden, de l’université de

Il comprend de quatre à huit membres. Le jury est composé sur la base d’une proportion équilibrée de membres de chaque établissement et comprend en outre des personnalités extérieures à ces établissements, notamment les deux rapporteurs désignés ci-dessus.

Le jury élit en son sein un président dont la voix est prépondérante en cas de partage.

ARTICLE 10 – The jury is nominated jointly by the President of the Université Paris 1 and the Vice-Chancellor and Warden of the University of

It is comprised of between four and eight members. The jury should be evenly balanced between the two partner Universities and should also include members from other institutions, in particular both examiners above.

The jury elects one of its members as president and the president's vote is preponderant if opinions are evenly divided.

ARTICLE 11 - Le texte de la thèse sera présenté en(langue) avec un résumé significatif dans la langue officielle de l’établissement partenaire ou une langue de travail internationale officiellement reconnue par lui. Toutefois, lorsque la pratique scientifique le justifie, pourront être annexés à la thèse des documents écrits dans l’une ou l’autre de ces langues. Les débats se dérouleront en français ou, à la discrétion du jury, dans la langue officielle de l’établissement partenaire ou une langue de travail internationale officiellement reconnue par lui.

ARTICLE 11 – The dissertation will be written in (language). The candidate will also submit a significant summary in keeping with the standard practices of the discipline, in the official language of the partner institution. Documents in either language can be included as annexes to the thesis. The oral examination will be held in French but another language can also be used if the jury deems this necessary.

ARTICLE 12 – Le jury établit après délibération un procès-verbal consignnant sa décision et un rapport relatant le déroulement de la soutenance. Le procès-verbal est établi dans les deux langues officielles des établissements de tutelle. Il comporte les propositions de mention et distinctions pertinentes à l’université Paris 1 et à l’université de
Le rapport est rédigé en français. Il en est établi une traduction dans la langue officielle de l’établissement partenaire, authentifiée par le directeur de recherche au titre de cet établissement.

ARTICLE 12 – The jury will deliberate and then produce a written statement recording its decision, as well as a report on the oral examination. The statement is in both French and; It includes the grade and distinctions relevant for the Université Paris 1 and the University of

The report is written in French. An (language) translation is made and certified by the thesis director from the University of

ARTICLE 13 – Au vu du procès-verbal de soutenance et après communication du rapport de soutenance, l’université Paris 1 délivre le diplôme national français de Doctorat et l’université dedélivre le diplôme national de Doctorat, avec dans l’un et l’autre cas, la plénitude des droits et prérogatives attachés à un tel diplôme.

ARTICLE 13 – On reception of the dissertation defense statement and report, the Université Paris 1 delivers the French national Doctoral degree and the University of its own Doctoral degree, with in both cases the full rights and prerogatives attached to these degrees.

ARTICLE 14 – Les dispositions de la présente convention ne s’appliquent pas à l’habilitation à diriger des recherches, ni aux modalités d’accueil d’étudiants ne relevant pas du régime de cotutelle de thèse.

ARTICLE 14 – The clauses of this agreement do not apply to the obtention of a post-doctoral degree required for directing PhD research in France, nor to the reception of students for whom thesis co-direction has not been arranged.

ARTICLE 15 – Cette convention est établie pour la durée de la préparation en cotutelle de la thèse de M.

ARTICLE 15 – This agreement applies to the duration of the preparation of Mr’s thesis under co-direction.

**Fait en sept exemplaires originaux
Drawn up in seven original copies**

Pour l’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Le Président, Georges Haddad.
Nom, Signature et cachet de l’établissement

Pour
Établissement, Nom, qualité,
Signature et cachet de l’Établissement

Date :

Date :

Nom et Signature du directeur de thèse de
l’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Nom et Signature du directeur de thèse de l’établissement
partenaire

Date :

Date :

Nom et Signature du Directeur de l’École doctorale
de rattachement à l’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Nom et Signature du Directeur de l’École doctorale (ou
équivalent) de rattachement à (1)

Date :

Date :

(1) Nom de l’établissement

For Université Paris 1

The President of the Université Paris 1

Name, signature and seal

For University of

The Vice-Chancellor and Warden

Name, signature and seal

Name and signature of the thesis director Université Paris 1

Name and signature of the director of the doctoral school at Université Paris 1 to which the student is attached

Name and signature of the head of department at the University of